



No de résolution
ou annotation

**PROVINCE DU QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DUPUY
DISTRICT D'ABITIBI**

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Dupuy tenue le 18 décembre 2023, à 19 h 00, au Pavillon des Sports de Dupuy.

Sont présents(e), les conseillers(ère) :

Siège #1 – Ronald Lévesque
Siège #2 – Pascal Corriveau
Siège #5 – Denise Lessard-Morin
Siège #6 – Rémi Kelley

Sont absent(e), les conseiller(ère) :

Siège #3 – Sylvie Germain
Siège #4 – Mario Boudreau

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Alain Grégoire.

Madame Nicole Breton, directrice générale intérimaire, assiste également à cette séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, le maire monsieur Alain Grégoire déclare la session ouverte.

211-2023

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01 - Ouverture de la séance

02 - Adoption de l'ordre du jour

03 - Correspondance

04 - Adoption du procès-verbal

04.01 - Séance ordinaire du 14 novembre 2023

05 - Trésorerie

05.01 - Approbation des comptes à payer pour le mois de novembre 2023 :

- Liste des comptes : **698 322,21 \$**
- Liste des salaires : **16 950,17 \$**

06 - Administration et législation

06.01 - Embauche

06.02 - Période des fêtes

06.03 - Déclarations des intérêts pécuniaires et registre des déclarations 2023

07 - Aménagement : Urbanisme et développement

07.01 - 2024 - Année de mise à jour de la réglementation d'urbanisme



No de résolution
ou annotation

08 - Voirie locale

08.01 - Programme d'aide à la voirie locale : PPA-CE - Reddition de compte

08.02 - Entreprises G. Jolicoeur

08.03 - HKR Consultation

09 - Santé et Bien-être

09.01 - Office municipal Lac-Abitibi, secteur Dupuy - Budget révisé au 1^{er} décembre 2023

09.02 - Politique familiale et des aînés

10 - Résolutions diverses

10.01 - Cueillette et transport des matières résiduelles et du recyclage

10.02 - P.G. Expédition Abitibi 2024

10.03 - Écho-Tech H₂O

10.04 - Entente intermunicipale relative à la fourniture de services en matière de sécurité incendie - Embauche : directeur adjoint

10.05 - Entente intermunicipale relative à la fourniture de services en matière de sécurité incendie - Embauche : coordonnateur administratif et un préventionniste

11 - Affaires du maire et des conseillers

12 - Période de questions

13 - Levée de la séance

SUR PROPOSITION DE monsieur Ronald Lévesque
APPUYÉ PAR monsieur Pascal Corriveau
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

03 - CORRESPONDANCE

La directrice générale intérimaire informe les membres du conseil de la correspondance reçue :

- Regroupement de la collecte et du transport des matières résiduelles :
 - Diagnostic
- Cercle des Fermières du Québec :
 - Information



No de résolution
ou annotation

212-2023

04 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

04.01 - Séance ordinaire du 14 novembre 2023

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 14 novembre 2023 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE madame Denise Lessard-Morin
APPUYÉE PAR monsieur Pascal Corriveau
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 14 novembre 2023, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la Municipalité.

05 - TRÉSORERIE

05.01 - Approbation des comptes à payer pour le mois de novembre 2023

ATTENDU QUE la liste des dépenses autorisées et celle des salaires pour la période du 1^{er} novembre au 30 novembre 2023 ont été présentées aux membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE madame Denise Lessard-Morin
APPUYÉE PAR monsieur Ronald Lévesque
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les listes des comptes suivants soient acceptées :

- A) Liste des comptes au montant de 698 322,21 \$
- B) Liste des salaires au montant de 16 950,17 \$

QUE la liste des dépenses soit le rapport d'autorisation des dépenses.

06 - ADMINISTRATION ET LÉGISLATION

06.01 - Embauche

Informations sont données sur les difficultés de recrutement. Pas de candidature peu importe la fonction.

06.02 - Période des fêtes

Monsieur Alain Grégoire, maire, informe les membres et le public que le bureau municipal sera fermé pendant le temps des fêtes soit du 22 décembre 2023 au 8 janvier 2024.

06.03 - Déclarations des intérêts pécuniaires et registre des déclarations 2023

Les déclarations des intérêts pécuniaires ainsi que les déclarations de dons, marques d'hospitalité et avantages reçus ont été remises et complétées par les membres du conseil.



No de résolution
ou annotation

214-2023

07 - AMÉNAGEMENT : URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

07.01 - 2024 - Année de mise à jour de la réglementation d'urbanisme

Précisions sont données quant à la nécessité de se conformer au Schéma d'aménagement et de développement révisé de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest et en conséquence de modifier la réglementation d'urbanisme.

08 - VOIRIE LOCALE

08.01 - Programme d'aide à la voirie locale : PPA-CE - Reddition de compte

ATTENDU QUE la Municipalité de Dupuy a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA-CE) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2023 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE monsieur Pascal Corriveau
APPUYÉ PAR madame Denise Lessard-Morin
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du conseil municipal de la Municipalité de Dupuy approuvent les dépenses d'un montant de 34 150 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.



No de résolution
ou annotation

215-2023

08.02 - Entreprises G. Jolicoeur

Suite à la réalisation des travaux dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2024 (TECQ) :

SUR PROPOSITION DE monsieur Ronald Lévesque
APPUYÉ PAR madame Denise Lessard-Morin
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACQUITTER la facture numéro 260452 au montant de 600 484,05 \$, représentant 90 % du montant total, et la facture numéro 260354 au montant de 22 942,68 \$.

216-2023

08.03 - HKR Consultation

Suite à la réalisation des travaux dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2024 (TECQ) :

SUR PROPOSITION DE monsieur Ronald Lévesque
APPUYÉ PAR madame Denise Lessard-Morin
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACQUITTER les honoraires professionnels suivant la facture numéro 3785 au montant de 26 643,94 \$ (surveillance des travaux).

09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

217-2023

09.01 - Office d'habitation Lac-Abitibi, secteur Dupuy - Budget révisé au 1^{er} décembre 2023

ATTENDU QUE la Société d'habitation du Québec pour l'Office d'habitation Lac-Abitibi, secteur Dupuy, remet le budget révisé à faire adopter par le conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE madame Denise Lessard-Morin
APPUYÉE PAR monsieur Pascal Corriveau
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité de Dupuy adopte le budget révisé par la Société d'habitation du Québec en date du 1^{er} décembre 2023 pour l'Office d'habitation Lac-Abitibi, secteur de Dupuy, tel que soumis.

218-2023

09.02 - Politique familiale et des aînés

SUR PROPOSITION DE monsieur Pascal Corriveau
APPUYÉ PAR monsieur Remi Kelley
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE FÉLICITER madame Denise Lessard-Morin et les membres du Comité de suivi du plan d'action pour l'excellent travail dans le cadre de la Politique familiale et des aînés.



No de résolution
ou annotation

10 - RÉSOLUTIONS DIVERSES

219-2023

10.01 - Cueillette et transport des matières résiduelles et du recyclage - Contrat : Les Entreprises J.L.R.

SUR PROPOSITION DE madame Denise Lessard
APPUYÉE PAR monsieur Ronald Lévesque
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER à la firme *Les Entreprises J.L.R.* un contrat d'une année, soit pour 2024, au montant de 45 300 \$ plus taxes, pour la cueillette et le transport des matières résiduelles et du recyclage;

D'AUTORISER madame Nicole Breton, directrice générale intérimaire, à signer la documentation afférente au contrat de la cueillette et du transport des matières résiduelles et du recyclage;

Dit contrat faisant partie intégrante de la présente pour valoir comme si, ici, au long reproduit.

220-2023

10.02 - P.G. Expédition Abitibi 2024

SUR PROPOSITION DE monsieur Rémi Kelley
APPUYÉ PAR monsieur Ronald Lévesque
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER l'édition spéciale « *Hommage à Pierre Germain* » de la course de chiens de traîneaux et d'octroyer les droits de passage requis, le tout conformément à la demande.

221-2023

10.03 - Écho-Tech H₂O

SUR PROPOSITION DE monsieur Pascal Corriveau
APPUYÉ PAR monsieur Ronald Lévesque
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER l'offre de services soumise par Écho-Tech H₂O pour mesurer l'accumulation des boues; dite offre faisant partie intégrante de la présente comme si, ici au long reproduite.

222-2023

10.04 - Entente intermunicipale relative à la fourniture de services en matière de sécurité incendie - Embauche : directeur adjoint au service de prévention incendie

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du *Guide à l'intention des organismes* concernant le volet 4 - *Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité*;

ATTENDU QUE les villes et les municipalités de Duparquet, Dupuy, Gallichan, La Sarre, Poularies, Sainte-Hélène de Mancebourg ainsi que la Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon désirent présenter un projet d'embauche d'un directeur adjoint au service de prévention incendie dans le cadre de l'aide financière;

EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE monsieur Rémi Kelley
APPUYÉ PAR madame Denise Lessard-Morin
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

223-2023

Les Éditions Juridiques F.D., Farnham (Québec) - 1-800-363-9251 - No. F-030

QUE le conseil de la Municipalité de Dupuy s'engage à participer au projet d'embauche d'un directeur adjoint au service de prévention incendie et en assumer une partie des coûts;

QUE le conseil de la Municipalité de Dupuy autorise le dépôt du projet dans le cadre du *volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité*;

QUE le conseil nomme la Ville de La Sarre, organisme responsable du projet;

QUE la directrice générale de la Ville de La Sarre, madame Isabelle D'Amours, soit autorisée à signer tout document relatif à cette demande.

10.05 - Entente intermunicipale relative à la fourniture de services en matière de sécurité incendie - Embauche : coordonnateur administratif et un préventionniste

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du *Guide à l'intention des organismes* concernant le *volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité*;

ATTENDU QUE les villes et les municipalités de Duparquet, Dupuy, Gallichan, La Sarre, Poularies, Sainte-Hélène de Mancebourg ainsi que la Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon désirent présenter un projet d'embauche d'un coordonnateur administratif et d'un préventionniste au service de prévention incendie dans le cadre de l'aide financière;

EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE monsieur Rémi Kelley
APPUYÉ PAR monsieur Pascal Corriveau
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil de la Municipalité de Dupuy s'engage à participer au projet d'embauche d'un coordonnateur administratif et d'un préventionniste au service de prévention incendie dans le cadre de l'aide financière et à en assumer une partie des coûts;

QUE le conseil de la Municipalité de Dupuy autorise le dépôt du projet dans le cadre du *volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité*;

QUE le conseil nomme la Ville de La Sarre, organisme responsable du projet;

QUE la directrice générale de la Ville de La Sarre, madame Isabelle D'Amours, soit autorisée à signer tout document relatif à cette demande.

11 - AFFAIRES DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Monsieur le maire, ainsi que les conseillers(ère), informent la population sur divers dossiers.

12 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Période de questions de 19 h 30 à 19 h 45.



No de résolution
ou annotation

224-2023

13 - LEVÉE ET FERMETURE DE LA SÉANCE

SUR PROPOSITION DE monsieur Ronald Lévesque
APPUYÉ PAR madame Denise Lessard-Morin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE cette séance ordinaire soit levée et fermée. Il est 19 h 45.

Alain Grégoire
Maire

Nicole Bréton
Directrice générale intérimaire

ADOPTÉ LE : 9 janvier 2024

Je, Alain Grégoire, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.